



## PARTICULIERS

# Vos tarifs au quotidien

Mise à jour à partir du 29 avril 2026  
(la mise à jour est identifiée par le symbole ■)

---

### Principales conditions tarifaires En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable



# Extrait standard des tarifs\*

## (Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

| Liste des services  | Prix en euros  |
|---|--|
| Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc)<br>Crédit Agricole en Ligne (CAEL)  | <b>GRATUIT</b><br>Hors coût du fournisseur d'accès Internet    |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS<br>Service d'alerte par SMS  | <b>0,30 €/ALERTE REÇUE</b>                                     |
| Tenue de compte   | <b>1,85 €/MOIS</b><br>soit, pour information <b>22,20 €/AN</b> |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou VISA  | <b>50,00 €/AN</b>  |
| Fourniture d'une carte de crédit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou VISA  | <b>48,00 €/AN</b>  |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre carte   | <b>18,40 €/AN</b>  |
| Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)   | <b>1,00 €/RETRAIT</b><br><b>À PARTIR DU 3ÈME RETRAIT/MOIS</b>  |
| Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement<br>SécuriCOMPTE et SécuriCOMPTE plus  | <b>24,00 €/AN</b>  |
| Virement <ul style="list-style-type: none"><li>• En agence (format papier)</li><li>• En ligne via le site CAEL ou l'application Ma Banque<sup>1</sup></li></ul> | <b>6,20 €/VIREMENT</b><br><b>GRATUIT</b>                       |
| Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)  | <b>GRATUIT</b>   |
| Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)  | <b>GRATUIT</b>   |
| Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none"><li>• Par opération</li><li>• Plafond mensuel</li></ul>   | <b>8 €</b><br><b>80 €</b>                                      |

\* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

<sup>1</sup> Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

# SOMMAIRE

## **Extrait standard des tarifs** **P.2**

---

## **Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte** **P.5**

---

Ouverture, Transformation, Clôture  
Relevés de compte  
Tenue de compte  
Services en agence  
Frais de recherche de documents  
Le change

## **Banque à distance** **P.7**

---

Abonnement à des services de banque à distance  
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail  
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

## **Vos moyens et opérations de paiement** **P.8**

---

Cartes  
Virements  
Prélèvements SEPA / TIP SEPA  
Chèques

## **Offres groupées de services** **P.14**

---

Offre Prestige  
Offre Premium  
Offre Essentiel ■  
Offre Eko ■  
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé  
Offres qui ne sont plus commercialisées ■

## **Irrégularités et Incidents** **P.24**

---

Commission d'intervention  
Opérations particulières  
Incidents de paiement

|  |  |             |
|--|--|-------------|
|    | <b>Découverts et Crédits</b>   | <b>P.26</b> |
|  | Découverts<br>Crédits à la consommation<br>Crédits immobiliers   |             |
|    | <b>Épargne et Placements financiers</b>  | <b>P.30</b> |
|  | Épargne bancaire<br>Placements financiers  |             |
|    | <b>Offres pour les jeunes</b>  | <b>P.33</b> |
|    | <b>Opérations à l'étranger</b>   | <b>P.35</b> |
|  | Chèque<br>Autres opérations  |             |
|    | <b>Assurances et Prévoyance</b>  | <b>P.35</b> |
|  | Assurance pour vous et vos proches<br>Assurance pour vos biens<br>Assurance pour vous protéger au quotidien<br>Assurance Emprunteur<br>Assurance de la Banque au Quotidien |             |
|  | <b>Succession</b>  | <b>P.38</b> |
|  | <b>Autres services</b>   | <b>P.39</b> |
|  | Mon Sécuricoffre+<br>Protection des particuliers<br>Magazines  |             |
|  | <b>Résoudre un litige</b>  | <b>P.44</b> |

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet [www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire](http://www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire) (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



# Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

## Ouverture, Transformation, Clôture

|  |         |
|--|---------|
| Ouverture de compte ▲ ●  | GRATUIT |
| Clôture de compte ▲ ●  | GRATUIT |
| Mise en place d'une autorisation de découvert passager   | GRATUIT |
| Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole  | GRATUIT |
| Changement d'adresse ▲ ●   | GRATUIT |
| Service d'aide à la mobilité bancaire  | GRATUIT |
| Services bancaires de base<br>(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲ | GRATUIT |



### Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA classique ou instantané, (ces derniers pouvant être réalisés aux guichets ou à distance), des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

## Relevés de compte

|  | Papier        | e.relevé <sup>1</sup> |
|--|---------------|-----------------------|
| Relevé quotidien                           | 2,10 €/RELEVÉ | 1,00 €/RELEVÉ         |
| Relevé mensuel ▲ ●                         | GRATUIT       | GRATUIT               |
| Relevé par quinzaine (2 par mois)          | 4,10 €/MOIS   | GRATUIT               |
| Relevé décadaire (3 par mois)              | 5,10 €/MOIS   | GRATUIT               |
| Réédition d'un relevé de compte            | 5,20 €/RELEVÉ | 2,60 €/RELEVÉ         |
| Relevé de compte par contrat plis séparés  | 5,20 €/MOIS   | 5,20 €/MOIS           |
| Relevé annuel des frais                    | GRATUIT       | GRATUIT               |
| Relevé global des avoirs (épargne/crédit)  |               |                       |
| Par trimestre                              | 10,20 €       |                       |
| Par semestre                               | 15,30 €       |                       |
| Par an                                     | 25,50 €       |                       |
| Relevé IFI                                 | 50,00€        |                       |
| Relevé de frais sur instruments financiers | GRATUIT       | GRATUIT               |

<sup>1</sup> Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

- Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

## Tenue de compte

|   |                       |
|---|-----------------------|
| Tenue de compte ▲ ●   | 1,85 €/MOIS           |
| Frais de gestion de compte inactif <sup>1</sup> ▲ ●<br>(frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde) | 30,00 €/AN<br>MAXIMUM |
| Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲ ●  | GRATUIT               |

## Services en agence

|   |   |
|---|---|
| Versement d'espèces ▲ ●   | GRATUIT   |
| Remise de chèque(s) ▲ ●   | GRATUIT   |
| Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲ ●<br>Dans une agence de la Caisse régionale Loire Haute-Loire<br>Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)<br>Dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole | 5,50 €<br>GRATUIT<br>25,50 €  |
| Retrait d'espèces de dépannage <sup>2</sup><br>Dans une agence de la Caisse régionale Loire Haute-Loire<br>Dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole   | 5,50 €<br>25,50 €   |
| Commande d'espèces en agence<br>Dans une agence de la Caisse régionale Loire Haute-Loire  | 5,50 €  |
| Frais de location de coffre-fort<br>Coffre avec valeur du contenu < à 5 000€<br>Coffre avec valeur du contenu < à 30 500€<br>Coffre avec valeur du contenu < à 152 500€<br>Coffre avec valeur du contenu < à 457 500€<br>Coffre location temporaire 1 mois        | 62,50 €/AN<br>121,50 €/AN<br>248,00 €/AN<br>430,00 €/AN<br>51,00 €/MOIS |

## Frais de recherche de documents<sup>3</sup>

|  |                        |
|--|------------------------|
| Recherche simple (10 documents)  | 20,00 €                |
| Recherche complexe (+10 documents)   | SELON DEVIS            |
| Mise à disposition des documents<br>En version électronique<br>En version papier | GRATUIT<br>1,56 €/PAGE |



### Bon à savoir !

Pour toute demande de plus de 10 documents, un devis préalable sera établi.

## Le Change

|       | Billets de banque |
|-------|-------------------|
|       | Autres devises    |
| Achat | 5,20 €            |
| Vente | 5,20 €            |

<sup>1</sup> Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

<sup>2</sup> Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Loire Haute-Loire ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

<sup>3</sup> Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.



# Banque à distance

## Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

### Internet

#### Service de banque à distance par internet - CAEL Initial<sup>1</sup>

Service de banque à distance par Internet permettant aux clients non bancaire détenteur d'un contrat IARD de le consulter en ligne

GRATUIT

#### Service de banque à distance par internet - CAEL Vision<sup>1</sup>

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

#### Service de banque à distance par Internet - CAEL Gestion<sup>1</sup>

Services inclus dans Vision + virements externes SEPA

GRATUIT

#### Service de banque à distance par Internet - CAEL Gestion+<sup>1</sup>

Services inclus dans Gestion + accès à l'espace Bourse

GRATUIT

#### Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

• À partir de 12 ordres par an

GRATUIT

• Moins de 12 ordres par an

96,00 €/AN

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 31, rubrique placements financiers

#### Service d'agrégation de comptes<sup>1</sup>

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

### Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

• Notre site internet [www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire](http://www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire)

• Nos applications mobiles

**TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS**

- Ma Banque<sup>2</sup>

- Envoyer de l'argent avec Wero<sup>3</sup>

GRATUIT

- Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés en magasin<sup>4</sup>

### GARDONS LE CONTACT !

**Internet :** [www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire](http://www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire)

**Application :** Ma Banque<sup>2</sup> disponibles sous les stores. Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Banque<sup>2</sup>, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.

**Téléphone :** 04 77 042 043 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (jusqu'à 17h le mardi) et le samedi de 8h30 à 13h. Prix d'un appel local depuis un téléphone fixe en France Métropolitaine. Hors surcoût éventuel, selon opérateur.

<sup>1</sup> Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

<sup>2</sup> Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

<sup>3</sup> Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet.

<sup>4</sup> Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiable. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

## Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

|  |               |
|--|---------------|
| Alerte écopage (mensuelle)   | 0,30 €/MOIS   |
| Alerte temps réel de gestion   | 0,30 €/ALERTE |
| Alerte achat à distance  | 0,30 €/ALERTE |
| Alerte solde disponible (hebdomadaire)                                     | 0,30 €/ALERTE |
| Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur                            | 0,30 €/MOIS   |
| Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement | 0,30 €/ALERTE |
| Alerte souplesse du découvert (mensuelle)                                  | 0,30 €/MOIS   |
| Mini-relevés (hebdomadaire)  | 2,09 €/ALERTE |

## Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

|   |         |
|---|---------|
| Alerte solde débiteur et rejet d'opérations | GRATUIT |
|---|---------|



## Vos moyens et opérations de paiement

### Cartes

#### Cotisation carte



Carte de paiement et de retrait )))

#### CATÉGORIES DE CARTE

|   | Débit immédiat   | Débit différé  |
|---|--|--|
| <b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)</b><br>- L'autre carte ▲ ●   | 18,40 €/AN   |  |
| <b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)</b><br>- Mastercard à autorisation systématique<br>- Eko Mastercard   | 38,80 €/AN<br>38,80 €/AN                               |  |
| <b>Fourniture d'une carte de débit ou de crédit (carte de paiement internationale)</b><br>- Standard Mastercard et ASSE<br>- Visa Classic<br>- Gold Mastercard<br>- Visa Premier<br>- World Elite Mastercard<br>- Visa Infinite | 50,00 €/AN<br>50,00 €/AN<br>144,00 €/AN<br>144,00 €/AN | 48,00 €/AN<br>48,00 €/AN<br>139,00 €/AN<br>139,00 €/AN<br>321,00 €/AN<br>321,00 €/AN |

## Cotisation carte (suite)

### Carte de crédit associée à un crédit renouvelable (carte de paiement internationale)

|  | Paiement comptant à Débit immédiat | Paiement comptant à Débit différé |
|--|------------------------------------|-----------------------------------|
| Standard Mastercard Cartwin <sup>1</sup>  | 50,00 €/AN                         | 48,00 €/AN                        |
| Gold Mastercard Cartwin <sup>1</sup>      | 144,00 €/AN                        | 139,00 €/AN                       |

### Carte de retrait

|   |            |
|---|------------|
| Carte Libre Service Agence <sup>2</sup> | GRATUIT    |
| Libre Service Bancaire <sup>3</sup>     | 17,00 €/AN |

### Cartes qui ne sont plus commercialisées

|  |            |
|--|------------|
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Globe Trotter | 50,00 €/AN |
|--|------------|



## Bon à savoir !

Le logo  indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf L'Autre carte), réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère dès la première cotisation.

<sup>1</sup> Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT », carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

Le montant de la cotisation est hors cout du crédit.

<sup>2</sup> Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

<sup>3</sup> Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) Crédit Agricole.

## Paielement par carte

|  |                                  |
|--|----------------------------------|
| <b>Paielement par carte en euro<sup>1</sup> dans un pays de l'Espace Economique Europeen (EEE)</b> | <b>GRATUIT</b>                   |
| <b>Paielement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Europeen (EEE)</b>          |                                  |
| • Frais fixes  | 0,42 €/OPERATION                 |
| • Frais variables  | 2,70 % DU MONTANT DE L'OPERATION |
| • Frais de conversion monetaire <sup>2</sup>   |                                  |
| <b>Autres paielements par carte<sup>3</sup></b>  |                                  |
| • Frais fixes  | 0,42 €/OPERATION                 |
| • Frais variables  | 2,70 % DU MONTANT DE L'OPERATION |
| • Frais de change eventuels  |                                  |

N.B : Le paielement mobile sans contact en magasin beneficie des memes tarifcations que les paielements par carte.

## Retrait d'espèces par carte

**Retrait d'espèces par carte en euro<sup>1</sup> dans un pays de l'Espace Economique Europeen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)**

|   | du Credit Agricole | d'une autre banque  |
|---|--------------------|---|
| L'autre carte   | <b>GRATUIT</b> ▲ ● | 1,00 €/RETRAIT<br>DES LE 1 <sup>ER</sup> RETRAIT            |
| Mastercard à autorisation systematique  | <b>GRATUIT</b>     | 1,00 €/RETRAIT<br>À PARTIR DU 3 <sup>EME</sup> RETRAIT/MOIS |
| Mastercard Globe Trotter  | <b>GRATUIT</b>     | 1,00 €/RETRAIT<br>À PARTIR DU 3 <sup>EME</sup> RETRAIT/MOIS |
| Eko Mastercard  | <b>GRATUIT</b>     | 1,00 €/RETRAIT<br>A PARTIR DU 3 <sup>EME</sup> RETRAIT/MOIS |
| - Standard Mastercard ou<br>- Visa Classic<br>- Mastercard Cartwin  | <b>GRATUIT</b>     | 1,00 €/RETRAIT<br>À PARTIR DU 3 <sup>EME</sup> RETRAIT/MOIS |
| - Gold Mastercard<br>- Visa Premier<br>- Gold Mastercard Cartwin<br>- World Elite Mastercard<br>- Visa Infinite | <b>GRATUIT</b>     | <b>GRATUIT</b>  |

**Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Europeen (EEE)**

|  |                                  |
|--|----------------------------------|
| • Frais fixes  | 3,80 €/OPERATION                 |
| • Frais variables                                      | 2,70 % DU MONTANT DE L'OPERATION |
| • Frais de conversion monetaire <sup>2</sup>           |                                  |
| <b>Autres retraits d'espèces par carte<sup>3</sup></b> |                                  |
| • Frais fixes  | 3,80 €/OPERATION                 |
| • Frais variables                                      | 2,70 % DU MONTANT DE L'OPERATION |
| • Frais de conversion monetaire <sup>2</sup>           |                                  |

**Autres retraits d'espèces au guichet d'une autre banque**

|                               |                                  |
|-------------------------------|----------------------------------|
| • Frais fixes (par operation) | 7,10€/OPERATION                  |
| • Frais variables             | 2,20 % DU MONTANT DE L'OPERATION |
| • Frais de change eventuels   |                                  |

<sup>1</sup> Ou en devise equivalente : Devise suedoise ou en leu roumain (conformement au reglement europeen 2021/1230 du 14 juillet 2021).

<sup>2</sup> L'operation de change est effectuee au taux de change applique par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'operation. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquee au cours de change publie par la Banque Centrale Europeenne (BCE). Voir exemples sur : [www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire](http://www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire)

<sup>3</sup> Operations de paielement hors champ d'application du reglement europeen 2021/1230 du 14 juillet 2021. 10

## Autres services par carte

|   |   |
|---|---|
| <b>Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception</b><br>(frais de poste inclus) à la demande du client | 10,00 €   |
| <b>Envoi de la carte en pli simple</b> (frais de poste inclus) à la demande du client                           | 1,50 €  |
| <b>Réédition du code confidentiel</b>   |   |
| - par courrier  | 15,20 €   |
| - par SMS   | 9,80 €  |
| <b>Modification temporaire des plafonds d'utilisation</b><br>à la demande du titulaire de la carte              |   |
| - en agence   | 12,00 €   |
| - sur internet  | GRATUIT   |
| <b>Frais de refabrication de la carte endommagée, perdue ou volée</b>   | GRATUIT   |
| <b>Frais d'opposition de la carte par le titulaire</b>  | GRATUIT   |
| <b>Envoi de la carte à l'étranger</b>   | 28,00 €   |
| <b>Verrouillage temporaire de la carte</b> (carte égarée)   | GRATUIT sur les interfaces digitales et agences |

## Virements

### Virement SEPA<sup>1</sup>

Opération libellée en euro à destination et en provenance d'un prestataire de services de paiement situé dans un pays de la zone SEPA. Les virements SEPA peuvent être classiques ou instantanés.<sup>2</sup>

### Emission d'un virement SEPA classique ou instantané ▲ ●

| VIREMENT SEPA OCCASIONNEL   | Internet | Agence  |
|---|----------|---------|
| <b>Frais par virement occasionnel</b>   |          |         |
| • Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale  | GRATUIT  | GRATUIT |
| • Vers un compte Crédit Agricole autres Caisses Régionales et autre banque                          | GRATUIT  | 6,20 €  |
| <b>Frais par virement occasionnel différé</b>   |          | 6,20 €  |
| <b>Frais par virement occasionnel avec valeur compensée</b>   |          | 18,00 € |
| VIREMENT SEPA PERMANENT   | Internet | Agence  |
| <b>Frais de mise en place d'un virement permanent</b>   | GRATUIT  | 2,00 €  |
| <b>Frais par virement permanent</b>   |          |         |
| • Vers un compte détenu au Crédit Agricole  | GRATUIT  | GRATUIT |
| • Vers un compte d'une autre banque   | GRATUIT  | 2,00 €  |
| <b>Réception d'un virement SEPA classique ou instantané ▲ ●</b>                                     | GRATUIT  | GRATUIT |
| <b>Modification d'un virement SEPA classique permanent</b>  | GRATUIT  | GRATUIT |
| <b>Demande de rappel de virement SEPA classique ou instantané à l'initiative du donneur d'ordre</b> |          | 16,00€  |

<sup>1</sup> Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 43) :

<sup>2</sup> Le virement SEPA classique est exécuté dans un délai de 1 à 3 jours ouvrables. Le virement SEPA instantané est exécuté immédiatement, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte),

territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

- Royaume-Uni, cette liste est susceptible d'évoluer.

## Virements (suite)

|  |                |              |
|--|----------------|--------------|
| <b>VIREMENT INSTANTANE SEPA</b>  | Internet       | Agence       |
| Frais par virement   | <b>GRATUIT</b> | <b>6,20€</b> |
| <b>Via WERO<sup>1</sup> - Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque</b> |                |              |
| Frais par virement SEPA instantané occasionnel   | <b>GRATUIT</b> |              |

### Virement non SEPA

#### Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,11%, avec un montant minimum de 22,50€ et maximum de 110,00€.

Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Cf. carte page 43), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque. Concernant les autres virements non SEPA, la Caisse régionale applique selon les consignes du client, la facturation des frais suivants :

- Option «Share» : frais partagés,
- Option «Our» : frais payés par le donneur d'ordre,
- Option «Ben» : frais payés par le bénéficiaire.

#### Émission d'un virement non SEPA (en agence uniquement)

|   |  |
|---|--|
| <b>EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL</b>  |  |
| <b>Frais par virement non SEPA occasionnel</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale</li><li>• Vers un compte d'une autre banque</li></ul> | <b>Frais proportionnels 0,11% avec un minimum de 22,50 € et un maximum de 110,00 €</b> |

|  |                          |
|--|--------------------------|
| <b>EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA PERMANENT</b>               |                          |
| <b>Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent</b> | <b>20,50 €/OPÉRATION</b> |

|   |  |
|---|--|
| <b>Frais par virement non SEPA permanent</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale</li><li>• Vers un compte d'une autre banque</li></ul> | <b>Frais proportionnels 0,11% avec un minimum de 22,50 € et un maximum de 110,00 €</b> |
|---|--|

|   |                          |
|---|--------------------------|
| <b>Réception d'un virement non SEPA ▲ ●</b> |                          |
| Frais par virement                          | <b>22,50 €/OPÉRATION</b> |

## Prélèvements SEPA/TIP SEPA

|   |                |
|---|----------------|
| <b>Révocation et opposition de prélèvement SEPA</b>               | <b>GRATUIT</b> |
| <b>Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲ ●</b>               | <b>GRATUIT</b> |
| <b>Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲ ●</b> | <b>GRATUIT</b> |
| <b>Information premier prélèvement SEPA</b>                       | <b>4,00 €</b>  |
| <b>Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲ ●</b> | <b>GRATUIT</b> |
| <b>Liste Blanche</b>  | <b>17,00 €</b> |

<sup>1</sup> Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisé. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500 € par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

## Chèques

|   |   |
|---|---|
| <b>Paiement d'un chèque</b>   | <b>GRATUIT</b>  |
| <b>Remise de chèque(s) sur le compte ▲ ●</b>  | <b>GRATUIT</b>  |
| <b>Date de valeur chèque remis à l'encaissement</b><br>à compter de son inscription sur le compte   | <b>J+1</b>  |
| <b>Délivrance d'un chéquier</b>   | <b>GRATUIT</b>  |
| <b>Chéquier remis en agence</b>   | <b>GRATUIT</b>  |
| <b>Frais d'envoi de chéquier</b> (frais de poste inclus) <ul style="list-style-type: none"><li>• en recommandé AR à la demande du client</li><li>• en pli simple à la demande du client</li></ul> | <b>10,00 €</b><br><b>1,50 €</b>   |
| <b>Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur</b>  | <b>20,00 €</b>  |
| <b>Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur</b>  | <b>20,00 €</b>  |
| <b>Frais d'émission d'un chèque de banque ▲<sup>1</sup></b>   | <b>20,00 €</b>  |
| <b>Remise de chèque sur DROM/COM</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• chèque tirés en euros sur nos clients</li><li>• chèque reçues en euros sur nos clients</li></ul>                     | <b>2,55 €</b><br><b>0,15%</b><br><b>MINI: 40,00 € MAXI: 160,00 €</b><br><b>0,15%</b><br><b>MINI: 40,00 € MAXI: 160,00 €</b> |
| <b>Frais de destruction de chéquier et carnet de remise pour non retrait dans les 3 mois suivant la mise à disposition.</b>   | <b>10,00 €/CHEQUIER OU CARNET</b>   |

<sup>1</sup> Dans la limite de 2 formules de chèques de banque par mois pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base.



## Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

### Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus)  
Cf. page 34

### Offre Prestige

#### Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

#### Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>1</sup> : 12 / an

#### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>2</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

#### Retrait d'espèces par carte<sup>3</sup>

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

**36,00 €/MOIS  
DONT 6,70 €  
CORRESPONDANT  
AUX COTISATIONS  
D'ASSURANCE**

<sup>1</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

<sup>2</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

<sup>3</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

## Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro<sup>1</sup> dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro<sup>1</sup> ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paieement par carte<sup>2</sup>

En euro<sup>1</sup> ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium<sup>3</sup>

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

### Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourinfo.fr](http://www.mercipourinfo.fr)
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

**36,00 €/MOIS  
DONT 6,70 €  
CORRESPONDANT  
AUX COTISATIONS  
D'ASSURANCE**

## Offre Premium

### Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

### Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>4</sup> : 3 / an

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an<sup>5</sup>

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>6</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

**16,00 €/MOIS  
DONT 6,70 €  
CORRESPONDANT  
AUX COTISATIONS  
D'ASSURANCE**

<sup>1</sup> Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

<sup>2</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>3</sup> Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

<sup>4</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

<sup>5</sup> Au delà des 10 virements inclus, se référer à la page 12 pour la tarification des virements non SEPA.

<sup>6</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

## Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

### Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup>

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

Retrait d'espèces en euro<sup>2</sup> dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro<sup>2</sup> ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

### Paiement par carte<sup>1</sup>

En euro<sup>2</sup> dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an<sup>3</sup>

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium<sup>4</sup>

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

### Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.fr](http://www.mercipourlinfo.fr)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Pour les clients détenteurs d'une carte à débit différé, sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE et retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

16,00 €/MOIS  
DONT 6,70 €  
CORRESPONDANT  
AUX COTISATIONS  
D'ASSURANCE

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>2</sup> Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

<sup>3</sup> Au delà des 10 paiements par carte inclus, se référer à la page 10 pour la tarification des paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

<sup>4</sup> Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

# Offre Essentiel

## Gestion du compte

### Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

### E-relevé mensuel

## Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>1</sup> : 1 / an

## Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Standard Mastercard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>2</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

## Retrait d'espèces par carte<sup>3</sup>

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

Retrait d'espèces en euro<sup>4</sup> dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro<sup>4</sup> ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

**Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.**

■ 10,00 € MOIS  
DONT 2,00 €  
CORRESPONDANT  
AUX COTISATIONS  
D'ASSURANCE

<sup>1</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

<sup>2</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

<sup>3</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>4</sup> Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

## Offre Essentiel (suite)

### Paiement par carte <sup>1</sup>

En euro<sup>2</sup> dans un pays de l'EEE

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus<sup>3</sup>

### Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.fr](http://www.mercipourlinfo.fr)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

■ 10,00 € MOIS  
DONT 2,00 €  
CORRESPONDANT  
AUX COTISATIONS  
D'ASSURANCE

## Offre Eko (nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026 Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients) ■

### Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). **Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.**

Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

### Paiement par carte <sup>4</sup>

En euro<sup>2</sup> dans un pays de l'EEE

### Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »

EN OPTION : 1€/MOIS  
(cotisation carte)

Paiement en euros<sup>2</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).

Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus

Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros<sup>2</sup> ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois

1€/RETRAIT  
À PARTIR DU 4<sup>ÈME</sup>  
RETRAIT/MOIS

### Assurance de la banque au quotidien (en option)

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois

EN OPTION : 1€/MOIS

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>2</sup> Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

<sup>3</sup> Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

<sup>4</sup> Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre.

# L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé<sup>1</sup>

## LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virements externes

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

## MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Exonération pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

**1,00 €/MOIS**

## Offres qui ne sont plus commercialisées

Compte Service :

Optimum

**10,35 €/MOIS**

Epargne

**8,05 €/MOIS**

Découvert

**7,70 €/MOIS**

Equilibre

**5,70 €/MOIS**

Initial

**3,10 €/MOIS**

<sup>1</sup> En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

### Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

#### Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virements externes

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

#### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

#### Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Loire Haute-Loire

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

#### Paie ment par carte<sup>1</sup>

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

**3,00 €/MOIS**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31<sup>ème</sup> anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

## Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

### Offre eko by CA (offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026) ■

#### Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

#### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Eko Mastercard » (cotisation carte)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

#### Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup>

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

2,00 €/MOIS



### Bon à savoir !

**L'offre eko by CA n'inclut pas d'autorisation de découvert** : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko by CA ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision, frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision et frais de rejet de chèque pour autre qu'un défaut de provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko by CA se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko by CA est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **30,00 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **50,00 € / chèque**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko by CA sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre eko by CA, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

## Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

### Le Compte à Composer

| LE SOCLE   |              |
|--|--------------|
| Tenue de compte  | 2,40 €/MOIS* |
| Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes  |              |
| Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client   |              |
| Envoi de la carte en pli simple à la demande du client   |              |
| Comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA                                       |              |
| Information premier prélèvement SEPA   |              |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : <ul style="list-style-type: none"> <li>• alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur</li> <li>• alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement</li> </ul> |              |
| Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)  |              |
| Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)   |              |

\*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info.

#### MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/07/2017

|  | Découvert         | Prix        |
|--|-------------------|-------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance SecuriCOMPTE Découvert : versement de revenus complémentaires en cas de coup dur</li> <li>• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)</li> <li>• Ristourne des intérêts débiteurs<sup>1</sup></li> </ul> | De 1 à 500 €      | 2,25 €/MOIS |
|  | De 501 € à 1000 € | 3,05 €/MOIS |
|  | De 1001 à 2000 €  | 4,00 €/MOIS |
|  | 2001 € et +       | 5,30 €/MOIS |

#### MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 30/06/2017

|  | Découvert        | Prix        |
|--|------------------|-------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance SecuriCOMPTE Découvert : versement de revenus complémentaires en cas de coup dur</li> <li>• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)</li> <li>• Ristourne des intérêts débiteurs<sup>2</sup></li> </ul> | De 1 à 300 €     | 1,40 €/MOIS |
|  | De 301 € à 800 € | 2,35 €/MOIS |
|  | De 801 à 1200 €  | 3,20 €/MOIS |
|  | De 1201 à 2000 € | 4,15 €/MOIS |
|  | 2001 € et +      | 5,45 €/MOIS |

#### MODULE COMPTE SÉCURISÉ

|   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SecuriCOMPTE Plus <sup>3</sup> | 2,90 €/MOIS<br>PREMIUM<br>4,45 €/MOIS |
| Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SecuriCOMPTE Premium           |                                       |
| Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur   |                                       |
| Retrait d'espèces de dépannage  |                                       |
| Commande de carte en urgence  |                                       |
| Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)   |                                       |

<sup>1</sup> Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

<sup>2</sup> Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

<sup>3</sup> Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SecuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

## MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : **SécuriWEB**

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : **SécuriWEB Premium**

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte achat à distance
- mini relevés (hebdomadaire)
- alerte temps réel de gestion

**3,20 €/MOIS  
PREMIUM  
4,00 €/MOIS**

## Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

### Dégressivité Tarifaire

|  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| -5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)  | <b>COMPRIS ENTRE 5,00 € ET 5,99 €</b> |
| -10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | <b>COMPRIS ENTRE 6,00 € ET 7,99 €</b> |
| -15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | <b>COMPRIS ENTRE 8,00 € ET 9,99 €</b> |
| -20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules) | <b>ÉGAL À 10,00 € ET PLUS</b>         |



# Irrégularités et incidents

## Commission d'intervention

### Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

|                         |      |
|-------------------------|------|
| • Plafond par opération | 8 €  |
| • Plafond journalier    | 16 € |
| • Plafond mensuel       | 80 € |

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base.

|                                      |      |
|--------------------------------------|------|
| • Plafond par opération <sup>1</sup> | 4 €  |
| • Plafond journalier                 | 8 €  |
| • Plafond mensuel <sup>1</sup>       | 20 € |



### Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

## Opérations Particulières

|  |  |
|--|--|
| Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)                             | 20,00 €/AN   |
| Frais par saisie-attribution ou conservatoire  | 100,00 €   |
| Frais par paiement direct de pension alimentaire                                     | 100,00 €   |
| Frais par saisie administrative à tiers détenteur                                    | 10% DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100 EUROS |
| Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire | 30,00 €/CHÈQUE   |
| Procédure civile vaine   | 12,54 €  |
| Frais de mainlevée de saisie   | 29,25 €  |
| Lettre de dénonciation de découvert  | 18,50 €  |
| Mise en opposition pour douane   | 100,00 €   |

## Incidents de paiement

|   |                |
|---|----------------|
| Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé   | 8,15 €         |
| En cas d'interdiction bancaire :  |                |
| • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques  | 30,00 €        |
| Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision  | 15,90 €        |
| Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision <sup>2</sup>  |                |
| • Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet) | 30,00 €/CHÈQUE |
| • Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)         | 50,00 €/CHÈQUE |
| Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision   | GRATUIT        |

<sup>1</sup> Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier.

<sup>2</sup> Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

## Incidents de paiement (suite)

|   |                        |
|---|------------------------|
| <b>Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision<sup>1</sup></b>  |                        |
| • Si paiement < 20 €  | Montant du paiement    |
| • Si paiement ≥ 20 €  | 20,00 €                |
| <b>Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire</b>   | 20,60 €                |
| <b>Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque</b>   | GRATUIT                |
| <b>Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>1</sup></b>   |                        |
| • Si l'opération < 20 €   | Montant de l'opération |
| • Si l'opération ≥ 20 €   | 20,00 €                |
| <b>Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision</b><br>(Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification)   | 20,00 €                |
| <b>Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision<sup>1</sup></b>  |                        |
| • Si l'opération < 20 €   | Montant de l'opération |
| • Si l'opération ≥ 20 €   | 20,00 €                |
| <b>Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision</b><br>(Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)   | 20,00 €                |
| <b>Frais par virement occasionnel incomplet</b>   | 20,00 €                |
| <b>Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision<sup>1</sup></b>  |                        |
| • Si l'opération < 20 €   | Montant de l'opération |
| • Si l'opération ≥ 20 €   | 20,00 €                |
| <b>Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :</b> |                        |
| • Les commissions d'intervention  |                        |
| • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision  |                        |
| • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé   |                        |
| • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision  |                        |
| • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision  |                        |
| • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision   | 25 €/MOIS              |
| • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques  |                        |
| • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire  |                        |
| • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque  |                        |

<sup>1</sup> Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



# Découverts et Crédits<sup>1</sup>

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

## Découvert

### Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

|  |                               |
|--|-------------------------------|
| Taux débiteur annuel                       | NOUS CONSULTER                |
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal | PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE |

### Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

|  |                                  |
|--|----------------------------------|
| Taux débiteur annuel   | NOUS CONSULTER                   |
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal   | PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE    |
| Taux débiteur annuel en cas de dépassement   | TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU    |
| Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception   | 0,01 €                           |
| Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement  | GRATUIT                          |
| Assurance facultative en couverture du découvert SecuriTRESORERIE : versement de revenus complémentaires en cas de coups durs <sup>2</sup> | FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT |

### Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

|  |                                  |
|--|----------------------------------|
| Taux débiteur annuel   | NOUS CONSULTER                   |
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal   | PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE    |
| Taux débiteur annuel en cas de dépassement   | TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU    |
| Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception   | 0,01 €                           |
| Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement  | GRATUIT                          |
| Assurance facultative en couverture du découvert SecuriTRESORERIE : versement de revenus complémentaires en cas de coups durs <sup>2</sup> | FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT |

<sup>1</sup> Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

<sup>2</sup> Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 37

## Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

|  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| Taux débiteur annuel   | NOUS CONSULTER                      |
| Taux débiteur annuel en cas de dépassement                               | TAUX DE DÉCOUVERT<br>NON CONVENU    |
| Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal                               | PLAFOND DU TAUX<br>RÉGLEMENTAIRE    |
| Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement                  | GRATUIT                             |
| Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû                  | GRATUIT                             |
| Assurance Emprunteur facultative en couverture du découvert <sup>1</sup> | FONCTION DU MONTANT<br>DU DÉCOUVERT |

## Crédits à la consommation

### Crédit renouvelable

|  |                |
|--|----------------|
| <b>Crédit Renouvelable : Supplétifs ou Mon Crédit Dispo du Crédit Agricole</b><br>Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit. | NOUS CONSULTER |
|--|----------------|

#### Peuvent être associées au Crédit Renouvelable Supplétifs

- Une carte Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement.

|                  |         |
|------------------|---------|
| Frais de dossier | GRATUIT |
|------------------|---------|

### Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

|  |  |
|--|--|
| Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel et Transition  | NOUS CONSULTER   |
| Eco-prêt à taux zéro   | NOUS CONSULTER   |
| Eco-prêt à taux zéro MaPrimeRénov'   | NOUS CONSULTER   |
| Eco-prêt à taux zéro PrimeRénov' Parcours accompagné TMO/MO  | NOUS CONSULTER   |
| <b>Regroupements de crédits</b> [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation et immobilier. Conformément à la réglementation, si le prêt comprend un ou plusieurs prêt(s) immobilier(s) dont le(s) montant(s) dépasse(nt) 60% du montant total, le droit du crédit immobilier, et non celui du crédit à la consommation s'appliquera. | NOUS CONSULTER   |
| Frais de dossier <sup>2</sup>  | 1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ<br>MINI : 80,00 €; MAXI : 300,00 € |
| Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû  | GRATUIT  |
| Nantissement de produits financiers  | 53,00 €  |
| Assurance Emprunteur <sup>1</sup>  | NOUS CONSULTER   |

<sup>1</sup> Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de PREDICA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 37

<sup>2</sup> Non applicable pour certains prêts réglementés, dont Eco-PTZ.

# Crédits Immobiliers

## Crédit Immobilier

|  |  |
|--|--|
| Prêt à Taux Zéro (PTZ)   | NOUS CONSULTER                           |
| Eco-prêt à taux zéro   | NOUS CONSULTER                           |
| Eco-prêt à taux zéro MaPrimeRénov'   | NOUS CONSULTER                           |
| Prêt à l'accession sociale (PAS)   | NOUS CONSULTER                           |
| Prêt conventionné  | NOUS CONSULTER                           |
| Prêt Épargne Logement  | NOUS CONSULTER                           |
| Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)                             | NOUS CONSULTER                           |
| Crédit relais  | NOUS CONSULTER                           |
| Frais de dossier <sup>1</sup>  | 1,00 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ               |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Montant minimum</li> <li>• Sur le prêt PAS</li> </ul> | MINIMUM : 600,00 €<br>MAXIMUM : 500,00 € |
| Assurance Emprunteur <sup>2</sup>  | NOUS CONSULTER                           |
| Annulation de crédit immobilier  | 160,00 €                                 |

## Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie d'une prêt

|   |   |
|---|---|
| Frais de nantissement de produits d'épargne/<br>titres et assurance vie   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Crédit Agricole</li> <li>• Hors Crédit Agricole</li> </ul>                   | 155,00 €<br>310,00 €  |
| Garantie Gage sur véhicule  | 51,00 €   |
| Relance administrative  | 31,00 €   |
| Frais d'établissement d'acte de caution bancaire  | 1% DU MONTANT CAUTIONNÉ<br>MINIMUM: 100,00 €<br>MAXIMUM: 300,00 € |
| Garantie Nantissement<br>(parts/actions, gage hors véhicule immatriculable),<br>délégation loyer, privilège du Trésor | 184,00 €  |
| Garantie caution solidaire  |   |
| Frais de dossier  | 134,00 €  |
| Commission  | GRATUIT   |
| Frais de Gestion  | GRATUIT   |

## Autres opérations liées aux crédits

|   |   |
|---|---|
| Modification du compte à débiter <sup>3</sup>   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Internet (Sous réserve éligibilité)</li> <li>- Agence</li> </ul>   | GRATUIT<br>36,00 €                                      |
| Modification sans avenant au contrat : périodicité,<br>mise en place délai, report, modification de la date d'échéance  | 36,00 €   |
| Modification avec avenant au contrat : changement<br>d'emprunteur, de garantie, transfert de prêt PAS, PTZ, modification<br>d'amortissement, désolidarisation avec changement de garantie | SUR DEVIS<br>MINIMUM : 250,00 €<br>MAXIMUM : 1 000,00 € |
| Avenant simple/désolidarisation   | 215,00 €  |
| Attestations diverses liées au prêt   | 36,00 €   |
| Lettre d'Information annuelle des cautions<br>(par an, par caution et par prêt)   | GRATUIT   |

<sup>1</sup> Non applicable pour certains prêts réglementés, dont Eco-PTZ.

<sup>2</sup> Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de PREDICA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 37.

<sup>3</sup> Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.

## Autres opérations liées aux crédits (suite)

|  |   |
|--|---|
| <b>Réédition de tableau d'amortissement</b><br>- Internet (Sous réserve éligibilité)<br>- Agence                           | <b>GRATUIT</b><br>36,00 €                         |
| <b>Réaménagement de prêt</b><br>Frais de dossier de réaménagement  | <b>1% DU CAPITAL</b><br><b>MINIMUM: 1200,00 €</b> |
| <b>Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016</b>     | <b>63,00 €</b>                                    |
| <b>Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016</b> | <b>GRATUIT</b>                                    |
| <b>Décompte de remboursement de crédit consommation</b>  | <b>GRATUIT</b>                                    |
| <b>Remboursement anticipé</b>  | <b>36,00 €</b>                                    |
| <b>Frais de jeu d'option non contractuelle</b>   | <b>36,00 €</b>                                    |

## Mainlevées de garanties sur prêts en cours ou soldés

|  |                                  |
|--|----------------------------------|
| <b>Mainlevée de gage sur véhicule</b><br>• < à 5 ans sur prêt en cours ou soldé<br>• > à 5 ans | <b>56,00 €</b><br><b>GRATUIT</b> |
| <b>Mainlevée (hypothécaire, de nantissement, de police d'assurance, d'épargne)</b>             | <b>184,00 €</b>                  |

## Dysfonctionnements de crédits

|  |                       |
|--|-----------------------|
| <b>Lettre échéance prêt en retard</b>            | <b>GRATUIT</b>        |
| <b>Frais sur échéance impayée (par échéance)</b> | <b>20,00 €</b>        |
| <b>Lettre A/R dénonce recouvrement amiable</b>   | <b>GRATUIT</b>        |
| <b>Mise en demeure prêt en retard</b>            | <b>GRATUIT</b>        |
| <b>Autres frais</b>                              | <b>NOUS CONSULTER</b> |



# Épargne et Placements financiers

## Épargne bancaire

|   |              |
|---|--------------|
| Transfert de compte vers une autre banque (PEL, CEL, LEP et PEPS) | 138,00 €     |
| Tandem (placement des excédents de trésorerie)                    | 17,00 €/MOIS |
| Ecopage : Mandat d'épargne Actilibre <sup>1</sup>                 | 1,45 €/MOIS  |

## Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire, les dépôts à terme

|   |                |
|---|----------------|
| Ouverture   | GRATUIT        |
| Taux bruts en vigueur                                   | NOUS CONSULTER |
| Frais de gestion de compte d'épargne disponible inactif | GRATUIT        |

## Épargne moyen/long terme

### Les dépôts à terme et le Plan Épargne Logement

|   |                |
|---|----------------|
| Ouverture   | GRATUIT        |
| Taux bruts en vigueur                             | NOUS CONSULTER |
| Frais de gestion de Plan Épargne Logement inactif | GRATUIT        |

### L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie)<sup>2</sup>

|                       |                |
|-----------------------|----------------|
| Taux bruts en vigueur | NOUS CONSULTER |
| Droits d'entrée       | NOUS CONSULTER |
| Rémunération          | NOUS CONSULTER |
| Frais de gestion      | NOUS CONSULTER |

## Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du code monétaire et financier.

## Opérations diverses sur titres

|  |  |
|--|--|
| Ouverture d'un compte-titres, d'un PEA-PME ou d'un PERI compte-titres  | GRATUIT  |
| Transfert de compte-titres ou d'un PERI compte-titres vers un autre établissement                                  | 150,00 €                                       |
| Transfert de PEA/PEA-PME vers un autre établissement   | 15,00 €*<br>50,00 €*<br>* Plafonnement de 150€ |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Par ligne de Titres cotés</li> <li>Par ligne de Titres non cotés</li> </ul> |  |



### Bon à savoir !

En cas de transfert du plan d'un organisme vers un autre, les frais de garde prélevés par le premier organisme au cours de l'année du transfert ne peuvent excéder une part du plafond des droits de garde, proportionnelle à la durée effective de gestion du plan par cet organisme au cours de l'année. Lorsque les frais ont déjà été prélevés et qu'ils excèdent cette part, la différence est restituée au titulaire (art. D 221-111-1 Code monétaire et financier).

|  |         |
|--|---------|
| Ordre annulé, non exécuté                              | GRATUIT |
| Mise en nominatif administré par ligne                 | 15,50 € |
| Mise en nominatif pur par ligne                        | 66,50 € |
| Opposition sur bons et mainlevée d'opposition sur bons | 30,00 € |
| Frais d'examen Titre                                   | 10,00 € |

<sup>1</sup> Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

<sup>2</sup> Contrat souscrit auprès de PREDICA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 37 30

| GESTION CONSEILLÉE        | FORFAIT PAR TRIMESTRE | OPTION TITRES VIFS<br>FORFAIT PAR TRIMESTRE |
|---------------------------|-----------------------|---|
| Socle                     | 67,00 €               | 160,00 €                                    |
| 2ème Convention           | + 30,00 €             | + 30,00 €                                   |
| À partir de 3 conventions | + 20,00 €             | + 20,00 €                                   |
| Mandant de gestion        |                       | NOUS CONSULTER                              |

## Ordres de bourse en France

| SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET                                 |                          |                           |
|--|--------------------------|---------------------------|
|  | Compte- Titres/ PERI CTO | PEA /PEA-PME <sup>1</sup> |
| <b>INVEST STORE INITIAL</b>  |                          |                           |
| • X % du montant de l'ordre  | 0,60%                    | 0,4846%                   |
| • Frais minimum par ordre  | 5,50 €                   |                           |
| <b>INVEST STORE INTÉGRAL</b>   |                          |                           |
| • Ordre <= à 500 €   | 0,99 €                   | 0,48%                     |
| • Ordre compris entre 500 et 1 000 €                                       | 0,99 €                   | 0,18%                     |
| • Ordre > à 1 000 €  | 0,12%                    | 0,12%                     |
| Commission de service : (si nombre d'ordres annuel < 12 ordres) 96,00 €/an |                          |                           |

| SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE                                |                         |                           |
|--|-------------------------|---------------------------|
|  | Compte-Titres/ PERI CTO | PEA /PEA-PME <sup>1</sup> |
| <b>INVEST STORE INITIAL</b>  |                         |                           |
| • X % du montant de l'ordre  | 1,40%                   |                           |
| • Frais fixe par ordre   | 8,15 €                  |                           |
| • Frais minimum par ordre  | 17,00€                  | 1,1846%                   |
| <b>INVEST STORE INTÉGRAL</b>   |                         |                           |
| • Ordre <= à 500 €   | 0,99 €                  | 0,48%                     |
| • Ordre compris entre 500 et 1 000 €                                       | 0,99 €                  | 0,18%                     |
| • Ordre > à 1 000 €  | 0,12%                   | 0,12%                     |
| • Frais fixe par ordre en sus  | 8,15 €                  | 8,15 €                    |
| Commission de service : (si nombre d'ordres annuel < 12 ordres) 96,00 €/an |                         |                           |

| SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD) |                         |
|------------------------------------|-------------------------|
| Frais proportionnels               | 0,035% JOUR DE COURTAGE |

| AUTRES SERVICES                       |                |
|---------------------------------------|----------------|
| Souscription et vente de SICAV et FCP | NOUS CONSULTER |

## Ordres sur bourses étrangères

| SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET                                |                         |                           |
|---|-------------------------|---------------------------|
|   | Compte- Titres/PERI CTO | PEA /PEA-PME <sup>1</sup> |
| <b>INVEST STORE INITIAL</b>   |                         |                           |
| • X % du montant de l'ordre   | 0,60%                   | 0,40%                     |
| • Frais minimum par ordre   | 17,00 €                 |                           |
| <b>INVEST STORE INTEGRAL</b>  |                         |                           |
| • X % du montant de l'ordre   | 0,60%                   | 0,40%                     |
| • Frais minimum par ordre   | 17,00 €                 |                           |
| Commission de service : (si nombre d'ordres annuel < 12 ordres) 96,00€/an |                         |                           |

| SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE                                |                           |                           |
|--|---------------------------|---------------------------|
|  | Compte- Titres / PERI CTO | PEA /PEA-PME <sup>1</sup> |
| <b>INVEST STORE INITIAL</b>  |                           |                           |
| • X % du montant de l'ordre  | 1,40%                     |                           |
| • Frais fixe par ordre   | 8,15 €                    | 1,1000%                   |
| • Frais minimum par ordre  | 17,00 €                   |                           |
| <b>INVEST STORE INTÉGRAL</b>   |                           |                           |
| • X % du montant de l'ordre  | 0,60%                     | 0,40%                     |
| • Frais fixe par ordre en sus  | 8,15 €                    | 8,15 €                    |
| Commission de service : (si nombre d'ordres annuel < 12 ordres) 96,00 €/an |                           |                           |

<sup>1</sup> Limités à 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés (1) si elle est réalisée par voie dématérialisée, et à 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE.

Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres (2) non cotés.

Les opérations relatives aux titres (3) qui ne sont pas réalisées sur une plateforme de négociation ne donnent pas lieu à prélèvement d'autres frais que les droits d'entrée prélevés lors de la souscription. Si aucun frais de souscription n'est perçu, ou s'ils sont acquis au fonds, le gestionnaire du plan peut prélever une commission de souscription respectant les plafonds.

## SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

Frais proportionnels 0,035% JOUR DE COURTAGE

## AUTRES SERVICES

Souscription et vente de SICAV et FCP **NOUS CONSULTER**

Commission de courtage de la société de Bourse incluse à la tarification indiquée, frais de marché de la plateforme de négociation non inclus.

Pour les titulaires d'Invest Store Intégral, aucune opération ne peut être effectuée par les agences. Possibilité d'opération SRD et/ou Warrant tarif : nous consulter.

## Titres non cotés

Frais de souscription, de cession et autres opérations 1,20%  
PLAFOND 3 000 €

## Frais de courtage sur droits de souscription

| TYPE DE COMMISSION |            | AGENCE | FIL BOURSE | INVEST STORE INITIAL | INVEST STORE INTÉGRAL |
|--------------------|------------|--------|------------|----------------------|-----------------------|
| CTO                | COMMISSION | 1,32%  | 1,11%      | 0,55%                | 0,30%                 |
|                    | MINIMUM    | 3,50 € | 3,50 €     | 1,75 €               | 1,75 €                |
| PEA/<br>PEA-PME    | COMMISSION | 1,10%  | 1,10%      | 0,40%                | 0,40%                 |

## Droits de garde

Pour les détenteurs de l'offre Invest Store Intégral **GRATUIT**

Droit de garde : Forfait + Frais à la ligne + Frais en % de la valeur boursière au 31/12 de l'année de référence (par compte et par an)

Forfait par CTO/PER TITRES 27,50 €

Forfait par PEA/PEA-PME **GRATUIT**

Plafond de tarification par compte 460,00 €

| Types de valeurs  | Tarif à la ligne                        | Tarif aux % de la valeur |              |
|---|---|--------------------------|--------------|
| Crédit Agricole : Bon caisse, DAT, PS, CCI, Titres participatifs CA     | <b>GRATUIT</b>                          | <b>GRATUIT</b>           |              |
| Crédit Agricole : SICAV, FCP, Actions, Obligation                       | <b>GRATUIT</b>                          | CTO<br>0,12%             | PEA<br>0,10% |
| Autres Etablissements : OPCVM, FCP, Or, Obligations, Actions, CCI, Bons | 5,00 €<br>(25,00 € SI TITRES NON COTES) | 0,40%                    |              |

## Transaction sur l'or

Achat - Vente d'or 2,40%

• Minimum de perception 35,00 €

• Conditionnement avec sac plombé 10,00 €

Frais d'essai et réfection de bulletin 87,00 €

Frais de retour non conforme 72,00 €



## Offres pour les Jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

### Cotisation carte pour les mineurs

#### Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black (10-17 ans)\*

- La cotisation de la carte Mastercard Mozaïc Black inclut les frais de la présente rubrique « Offres pour les Jeunes » suivants :
  - retrait d'espèces par carte au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale,
  - retraits d'espèces par carte en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement,
  - retraits d'espèces par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement,
  - retraits d'espèces par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement,
  - paiements par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE),
  - paiements par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE).

**GRATUITE JUSQU'À  
17 ANS (INCLUS)  
21,50 €/AN  
À PARTIR  
DE 18 ANS <sup>1</sup>**

**Carte Cirrus Mozaïc de retrait (12-17 ans) GRATUITE JUSQU'À 17 ANS (INCLUS)  
PUIS 14,00 € AN**

### Cartes qui ne sont plus commercialisées

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde

21,50 €/AN

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Mozaïc

23,50 €/AN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Globe Trotter

50,00 €/AN

\* La carte Mozaic Black est souscriptible jusqu'à l'âge de 17 ans et peut être conservée par son titulaire jusqu'à ses 25 ans (inclus).

<sup>1</sup> Tarif applicable à compter de la cotisation annuelle qui suit les 18 ans du porteur.

## Offres groupées de services

### Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs spécifiques sur les cotisations des offres Essentiel et Premium, présentées pages 15,16 et 17 . Ces tarifs sont fixés par paliers en fonction de l'âge.

|                 | 18 - 25 ans (inclus) | 26 - 30 ans (inclus) |
|-----------------|----------------------|----------------------|
| Offre Essentiel | 3,00 €/MOIS          | 6,00 €/MOIS          |
| Offre Premium   | 5,00 €/MOIS          | 9,00 €/MOIS          |

### Offre qui n'est plus commercialisée

**Offre Globe Trotter** (offre réservée aux 18-30 ans inclus) (voir page 21) **3,00 €/MOIS**

## Crédits et Découverts

|   |                |
|---|----------------|
| Autorisation de découvert   | NOUS CONSULTER |
| Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 25 ans),                                | NOUS CONSULTER |
| Prêt étudiant   | NOUS CONSULTER |
| Good Loc (caution bancaire de loyers)   | NOUS CONSULTER |
| Frais de dossier sur prêt à la consommation (jusqu'à 30 ans)                    | GRATUIT        |
| Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû                         | GRATUIT        |
| Lettre d'information annuelle des cautions<br>(par an, par caution et par prêt) | GRATUIT        |

## Épargne et placements financiers

|  |                           |
|--|---------------------------|
| <b>Livret Tiwi (0-11 ans)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ouverture</li><li>• Taux brut en vigueur</li></ul>   | GRATUIT<br>NOUS CONSULTER |
| <b>Livret Jeune (12-25 ans)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ouverture</li><li>• Taux brut en vigueur</li></ul> | GRATUIT<br>NOUS CONSULTER |
| <b>Droits de garde</b> (compte-titres, PEA/PEA-PME) jusqu'à 25 ans <sup>1</sup>  | GRATUIT                   |

<sup>1</sup> Le PEA et le PEA-PME ne peuvent être souscrits qu'à partir de 18 ans.



## Opérations à l'étranger

### Chèque

|  |   |
|--|---|
| Encaissement d'un chèque sauf bonne fin            | 0,15 %<br>MINIMUM : 41,00 €<br>MAXIMUM : 163,00 € |
| Encaissement d'un chèque crédit après encaissement | 0,15 %<br>MINIMUM : 41,00 €<br>MAXIMUM : 163,00 € |

### Virements (voir rubrique «moyens et opérations de paiement»)

### Autres opérations

|  |   |
|--|---|
| Retraits d'espèces par carte au distributeur automatique de billets : voir page 10 |   |
| Copie SWIFT  | 2,60 €  |
| SWIFT  | 9,20 €  |
| Mise en place d'un virement permanent internationale                               | 20,50 €   |
| Diverses interventions, recherche fonds égarés, fraude                             | 27,00 €   |
| Commission de change   | 0,11 %<br>MINIMUM : 22,50 €<br>MAXIMUM : 110,00 € |



## Assurances et Prévoyance

### Assurance pour vous et vos proches

|   |                |
|---|----------------|
| L'assurance complémentaire santé  | NOUS CONSULTER |
| L'assurance des accidents de la vie   | NOUS CONSULTER |
| L'assurance dépendance :<br>fonction notamment des garanties choisies<br>et de l'âge de l'assuré  | NOUS CONSULTER |
| L'assurance décès :<br>fonction notamment des garanties choisies<br>et de l'âge de l'assuré   | NOUS CONSULTER |
| L'assurance obsèques<br>• Contrat de financement : fonction notamment des garanties<br>choisies et de l'âge de l'assuré<br>• Contrat d'assistance | NOUS CONSULTER |

### Assurance pour vos biens

|                                    |                |
|------------------------------------|----------------|
| L'assurance automobile             | NOUS CONSULTER |
| L'assurance multirisque habitation | NOUS CONSULTER |
| L'assurance deux roues             | NOUS CONSULTER |
| L'assurance tous mobiles           | NOUS CONSULTER |

### Assurance pour vous protéger au quotidien

|                         |                |
|-------------------------|----------------|
| La protection juridique | NOUS CONSULTER |
|-------------------------|----------------|

## Assurance de la Banque au Quotidien

|   |                |                   |
|---|----------------|-------------------|
| Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : <b>SécuriCOMPTE</b> <sup>1</sup> | Plus           | Premium           |
|   | 24 €/AN/COMPTE | 50,40 €/AN/COMPTE |
| Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : <b>SécuriWEB</b>   | Standard       | Premium           |
|   | 15 €/AN/COMPTE | 30 €/AN/COMPTE    |

**SécuriTRESORERIE** (dénommé **SécuriCOMPTE Découvert** dans le cadre du **Compte à Composer**) souscrit jusqu'au 30/06/2017

| Prix              | Tranches de découvert                                   |
|-------------------|---|
| 16,20 €/AN/COMPTE | <= 300 €  |
| 24 €/AN/COMPTE    | de 301 € à 2 000 €                                      |
| 36 €/AN/COMPTE    | > 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN |

**SécuriTRESORERIE** (dénommé **SécuriCOMPTE Découvert** dans le cadre du **Compte à Composer**) souscrit à partir du 01/07/2017

| Prix              | Tranches de découvert                                   |
|-------------------|---|
| 16,20 €/AN/COMPTE | <= 500 €  |
| 24 €/AN/COMPTE    | de 501 € à 2 000 €                                      |
| 36 €/AN/COMPTE    | > 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN |

<sup>1</sup> Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance **SécuriCOMPTE** ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

## **ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales**

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Loire Haute-Loire en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 097 (HYPERLINK «<http://www.orias.fr>»[www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

Les contrats sont souscrits auprès des entreprises suivantes, régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 :

**PACIFICA S.A.** au capital entièrement libéré de 445 445 425 euros. Entreprise régie par le Code des assurance - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS. Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865. Les contrats d'assurance dommages

**PREDICA - S.A.** au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris. Les contrats d'assurance vie, décès et assurance dépendance. Les contrats Financement Obsèques (contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam). Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation.

**CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole** - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053. Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriEPARGNE, SécuriLVRETS, SécuriZEN SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE.

Le PER est assuré par **CAAR** - Crédit Agricole Assurances Retraite - SA au capital de 319 116 250 € entièrement libéré. Fonds de retraite professionnel supplémentaire régi par le code des assurances Siège social 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris 905 383 667 RCS Paris.

**EUROP ASSISTANCE** - Société Anonyme au capital de 61 712 744 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance », « Assistance Obsèques » et « Assurance Dommages ».

**APRIL INTERNATIONAL Care France** - S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (HYPERLINK « <http://www.orias.fr> »[www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans.

Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par **Groupama Gan Vie** (garantie frais de santé), **Chubb Européen Group SE** (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives, assurance bagages, incident et interruption de séjour et assistance juridique) NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

**PREVISEO OBSEQUES SA** au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris. (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727. Les prestations d'assistance des contrats « Assistance Obsèques ».



# Succession<sup>1</sup>

|  |                                      |  |
|--|--------------------------------------|--|
| <b>Mineurs</b>   |                                      | <b>GRATUIT</b>   |
| <b>Majeurs</b>   |                                      |  |
| Montant total des soldes des avoirs < ou = 6 000€                            |                                      | <b>GRATUIT</b>   |
| Montant total des soldes des avoirs > 6 000 €                                |                                      |  |
| En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier <sup>2</sup> | Succession non complexe <sup>3</sup> | <b>GRATUIT</b>   |
|  | Succession complexe <sup>3</sup>     | <b>1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DE 850 €</b> |

Frais de transfert Compte Titres vers un autre établissement

135,00 €



## Bon à savoir !

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.**

**Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.**

<sup>1</sup> Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

<sup>2</sup> En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

<sup>3</sup> En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).



## Autres Services

### Mon Sécuricoffre+

|                      |             |
|----------------------|-------------|
| • 5 Go <sup>1</sup>  | 3,00 €/MOIS |
| • 50 Go <sup>1</sup> | 5,00 €/MOIS |

### Protection des particuliers

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| • la télésurveillance <sup>2</sup> | Formule initiale à partir de 21,90 €/MOIS<br>Formule intégrale à partir de 32,90 €/MOIS<br>NOUS CONSULTER |
| • Formule domicile <sup>3</sup>    | À partir de 29,90 € /mois   |
| • Formule aidant <sup>3</sup>      | à partir de 42,90 €/MOIS<br>ÉLIGIBLE AU CRÉDIT D'IMPÔT  |

### Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

|  |            |
|--|------------|
| Merci pour l'info Prestige (version numérique)<br>• Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "<br>• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de <a href="http://www.mercipourinfo.fr">www.mercipourinfo.fr</a><br>• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents) | 48,00 €/AN |
| + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile  | 38,08 €/AN |
| Merci pour l'info Premium (version numérique)<br>• Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "<br>• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de <a href="http://www.mercipourinfo.fr">www.mercipourinfo.fr</a><br>• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique   | 18,00 €/AN |
| + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile  | 38,08 €/AN |
| Merci pour l'info Essentiel (version numérique)<br>• Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an<br>• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de <a href="http://www.mercipourinfo.fr">www.mercipourinfo.fr</a><br>• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique  | 12,00 €/AN |
| + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile  | 38,08 €/AN |

<sup>1</sup> Offre réservée aux clients des Caisses régionales Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole en ligne.

<sup>2</sup> Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2123-12-23-20240389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

<sup>3</sup> Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792.



## Autres Services (suite)


### Abonnement papier et numérique

|  |            |
|--|------------|
| Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)                       | 31,60 €/AN |
| Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)     | 22,90 €/AN |
| Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)             | 27,90 €/AN |
| Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)    | 23,90 €/AN |
| Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts) | 49,80 €/AN |
| Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)                          | 19,90 €/AN |
| Parents (Abonnement de 6 n°/an (précédé d'un n° offert)                                | 18,90 €/AN |



### Bon à savoir !

**Service clients Uni-Médias** : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

# Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

## Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

## Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

## Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

## Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

## Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

## Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

## Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

## Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

## Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

# Cartographie des zones européennes



<sup>1</sup> Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

<sup>2</sup> La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.



# Résoudre un litige

## En premier recours amiable : votre agence et le service client

**Votre agence.** Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations.

**Le service client.** Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service client. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Vous avez toujours la possibilité de formuler votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée. Dans ce cas, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas immédiatement entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit. Notez que sans réclamation formulée par écrit, vous ne pourrez pas saisir le médiateur.

Pour saisir notre service client, vous pouvez écrire à notre adresse service Conformité et Réclamations Clients du Crédit Agricole Loire Haute-Loire, 94 rue Bergson BP 524, 42 007 SAINT-ETIENNE Cédex 1 , ou en allant sur notre site Internet :

<https://www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire/particulier.html>

Votre agence ou le service client accuse réception de votre réclamation écrite dans un délai maximal de **10 jours ouvrables** à compter de l'envoi de votre réclamation. Votre agence ou le service client apporte une réponse à votre réclamation écrite dans **un délai de 2 mois** au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation.

## Les cas particuliers :

- Si la réclamation écrite porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.
- Si la réclamation écrite porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance, vous pouvez contacter le Service Réclamations de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :
  - Concernant les contrats assurés par Pacifica : Pacifica - Service Consommateurs Pacifica 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15
  - Concernant les contrats assurés par Prédica :
    - pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite : Predica Relation et Service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15
    - pour un contrat de prévoyance, décès, d'obsèques ou d'assurance emprunteurs : CREDIT AGRICOLE ASSURANCE - Service Réclamations 82222 - 59652 Villeneuve d'Ascq cedex
  - Concernant les contrats liés aux moyens de paiement assurés par CAMCA : Centre de Services Clients, 16 avenue Jeanne d'Arc 43750 Vals-près-le Puy

A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les **10 jours ouvrables** et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un délai de **2 mois**.

## En dernier recours amiable : le médiateur

La saisine d'un médiateur est le dernier recours amiable.

Vous pouvez saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence :

- sous réserve que, vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence ou du service client de votre Caisse régionale (ou de votre compagnie d'assurance) par une réclamation écrite ;

ou

- si votre Caisse régionale vous a adressé une réponse qui ne vous apporte pas satisfaction suite à votre réclamation écrite, ou si cette dernière est restée sans réponse pendant une période d'au moins deux mois (sachant que cette période est de 15 jours ouvrables à compter de la date de réception de la réclamation si celle-ci est soumise à la Directive sur le Service de Paiement)

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

**Le Médiateur bancaire du Crédit Agricole Loire Haute-Loire**, doit être saisi par écrit, pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale :

- par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur Xavier de Kergommeaux, Médiateur de la consommation auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Loire Haute-Loire 68 avenue d'Iéna 75116 PARIS,

- par son site Internet : <https://www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr>

- par mail à l'adresse suivante : [ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr](mailto:ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr)

**Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)**, peut être saisi par écrit pour tout litige relatif à des produits ou services financiers : de préférence par le formulaire électronique disponible sur le site internet de l'AMF <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation> ou en scannant le QR code ci-dessous, ou encore par courrier postal, à l'adresse 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2.



**Le Médiateur de l'Assurance**, doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance ne relevant pas de leur commercialisation : par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante [www.mediationassurance.org](http://www.mediationassurance.org)

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : [https://consumer-redress.ec.europa.eu/index\\_fr](https://consumer-redress.ec.europa.eu/index_fr)





## Document informatif à vocation non-publicitaire

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de Crédit, dont le siège social est 94 rue Bergson, BP 524, 42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 380 386 854. Inscrite à l'ORIAS sous le numéro 07 023 097 en qualité de courtier d'assurance. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 4202 2020 000 045 163 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, bénéficiant de la Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelles délivrées par CAMCA - 53 rue de la Boétie 75008 PARIS, N°TVA intracommunautaire : FR00380386854. Tél : 04 77 79 55 00 (prix d'un appel local depuis un téléphone fixe, en France Métropolitaine, Hors surcoût éventuel, selon opérateur). Fax : 04 77 79 57 49  
Internet : [www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire.fr](http://www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire.fr)

FR234292\_01BIRC



Réf : 5.01.9241.- 01/2026 - Ne pas jeter sur la voie publique.  
Imprimé par Sud Offset Imprimerie Rue du Crêt de Mars, 42150 La Ricamarie